

Procès d'un salaud ordinaire



■ Jean-Jacques GANDINI

LE PROCÈS PAPON

*Histoire d'une ignominie ordinaire
au service de l'État*

Préface : Johann Chapoutot

Postface : Arié Alimi

Le passager clandestin, 2025, 244 p.

Initialement publié en 1999 chez Librio, *Le Procès Papon*, de Jean-Jacques Gandini, avocat et militant anarchiste, méritait cette réédition notablement augmentée que nous offre, dans une édition de bonne facture, Le Passager clandestin. Précédé d'un exergue extrait de Primo Levi – « C'est arrivé. Cela peut arriver de nouveau : tel est le noyau de ce que nous avons à dire. Cela peut se passer et partout ! » –, son entrée en matière est confiée à Johann Chapoutot qui, dans une préface intitulée « Une carrière française »,

confirme son sûr talent de portraitiste et d'analyste. Il l'exerce, cette fois, à l'encontre de ce commis du pouvoir par excellence que fut Maurice Papon (1910-2007), haut fonctionnaire de tous les régimes et exécutif administratif, en tant que secrétaire général de la préfecture de Gironde, entre 1942 et 1944, de la déportation des juifs de la région bordelaise vers Drancy – d'où les forces d'occupation nazies les envoyèrent, pour extermination, vers Auschwitz –, puis, en tant que préfet de police, de la terrible répression anti-algérienne de la manifestation du 17 octobre 1961¹ et de celle du 8 février 1962 contre l'OAS qui se solda par la mort de neuf personnes à la station de métro Charonne. La « vie exemplaire » de Papon, nous dit le préfacier de ce livre, recela une vérité d'évidence : « Le pouvoir que l'on exerce avec hauteur [...] a sa fin en lui-même (la jouissance sordide du tampon), mais aussi une fin extérieure, au fond tellement intime : l'ordre public à maintenir, l'ordre social à préserver. »

« Le cas Maurice Papon, note Chapoutot, est une coupe géologique dans les structures de pouvoir françaises et de leurs infamies. » Passé de la république radsoc d'avant-guerre à Vichy, puis de Vichy à De Gaulle, il tient, pour sûr, de l'archétype. Comme René Bousquet (1909-1993), lui-même radsoc, qui devint, sous Vichy, secrétaire général de la police, faisant fonction de directeur général de la Police nationale, structure créée le 23 avril 1941 et, de ce fait, principal organisateur de la rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, de celles d'août 1942 en zone Sud et, aux côtés des forces occupantes, de celle de Marseille en janvier 1943. Au total, 60 000 juifs furent arrêtés, sous ses ordres et par ses services, pour être livrés aux autorités d'occupation et déportés vers les camps d'extermination nazis. Comment expliquer cela ? Simple, en somme : chez ces

¹ Le décompte oscille, selon les estimations, entre 48 et 200 victimes.

gens-là, la bascule est naturelle. Elle tient à une boussole intérieure dont l'aiguille pointe toujours vers le pouvoir. Pour le reste, il faut chercher du côté des « origines républicaines de Vichy »² : les décrets lois, le grignotage des conquêtes du Front populaire, les camps de rétention pour les réfugiés républicains espagnols et les antinazis allemands et autrichiens. Et y ajouter, le prestige d'une vieille baderne maréchalisée, les places à prendre et l'exaltante perspective d'un Ordre nouveau à maintenir. Tout est là pour comprendre, en fait. Notre passé, mais aussi notre présent. Les « criminels de bureaux » – comme on a dit d'Eichmann ou de Papon –, arpentent toujours les mêmes arcanes du pouvoir et, bien serré dans leurs pognes, le fil qui l'y les a conduits. Et ça n'a pas changé. Essayez pour voir. Puisez à l'actualité. Vous verrez que ça marche très bien.



Après les procès du SS Klaus Barbie en 1987 et du milicien Paul Touvier en 1994, celui de Papon³ – « l'homme normal », comme dit Gandini, ce « haut fonctionnaire au-dessus de tout soupçon », comme l'assuraient les plus hautes autorités de l'État et leur commis – ferma le triangle de l'infamie. Ce procès, Gandini le suivit de bout en bout, six mois durant, à la Cour d'assises de Gironde, en tant qu'observateur de la Ligue des droits de l'homme, dont il est membre depuis 1977.

C'est *Le Canard enchaîné* du 6 mai 1981, époque à laquelle le volatile servait encore à quelque chose, qui sortit, dans l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 1981, qui opposait le sortant Giscard à Mitterrand, deux documents accusateurs sur le rôle personnel de Papon dans la déportation des juifs de Bordeaux⁴. La première pièce – datée du 1^{er} février 1943 – atteste d'un ordre de réquisition de la gendarmerie pour escorte, du camp de Mérignac à Drancy, d'un convoi de juifs ; la seconde pièce, émanant du Service aux questions juives, révèle que, « sous influence prépondérante juive au sens de l'ordonnance allemande du 18 septembre 1940 », un appartement d'un Français juif doit être réquisitionné. À l'époque, Papon ministre du Budget dans le gouvernement Barre, déclare que « tout cela ne l'émeut pas beaucoup », ce qui ne l'empêche pas, sans contester l'accusation, de dénoncer un « truquage honteux » et une « manœuvre électorale de dernière minute ». Disposé à porter plainte contre *Le Canard enchaîné*, il y renoncera, après l'élection de Mitterrand, quand Serge Klarsfeld produira des documents allemands confirmant ceux du *Canard*.

On sait que le gaullisme eut sa part, bonne part, dans le blanchiment des crimes des hauts fonctionnaires vichystes. De Gaulle lui-même le signifia, dès l'été 1944, au nom des intérêts supérieurs de l'État : « La République était à Londres ; Vichy était nul et non avenu. » Un comble. Les rafles de juifs n'avaient jamais existé, donc. Et le rôle actif qu'y jouèrent les fonctionnaires non plus. Il s'agissait pour le gaullisme de privilégier la répression contre les Allemands et

² Gérard Noiriel, *Les Origines républicaines de Vichy*, Hachette, 1999.

³ Voir *Le Procès de Maurice Papon*, de Gabriel Le Bomin, film documentaire, en accès libre sur france.tv : <https://www.france.tv/france-3/le-proces-de-maurice-papon/>. Signalons, par ailleurs, l'entretien que le documentariste a accordé – en compagnie de l'historien Laurent Joly – à David Dufresne sur le site « Au poste » : <https://www.auposte.fr/proces-papon-barbie-touvier-filmes-pour-lhistoire-avec-laurent-joly-gabriel-le-bomin/>

⁴ L'article de Nicolas Brimo qui accompagnait la publication des deux pièces était titré « Quand un ministre de Giscard faisait déporter les juifs : Papon, aide de camps ».

les « collaborateurs notoires » pour des crimes commis contre des « résistants ». Fondé sur la construction d'un récit, évidemment mensonger, visant à attester que la France aurait été uniment dressée contre l'Occupant et ses citoyens forcément résistants au nazisme, le gaullisme lava plus blanc que blanc. Il fallut attendre que ça bouge ailleurs dans la société pour que ce mensonge d'État commence, dans la décennie 1970, à s'effriter. Nul doute que la sortie, en 1969, du film documentaire *Le Chagrin et la Pitié*, du regretté Marcel Ophüls, y fut pour beaucoup, mais aussi la publication, en 1973, du livre-somme de Robert Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*. Il n'empêche que la perspective d'un procès Papon mit, *de facto*, en branle certains notables du gaullisme, comme Philippe Séguin, qui dénonça, relayé par le socialiste Jean-Pierre Chevènement, le « climat d'expiation collective et d'autoflagellation permanente », « morbide et délétère », qui l'aurait permis.



Il aura fallu seize ans de procédure d'instruction – 1981-1997 – pour que, le 8 octobre, s'ouvre enfin le procès de « Maurice Papon, retraité ». Seize ans : comme si l'État attendait que le prévenu passe l'arme à gauche – c'est une façon de parler – pour que son décès éteigne la procédure. Mais le vieux Papon est là, entouré de ses conseils – Maîtres Varaut, Vuillemin et Rouxel qui, immédiatement, demande la mise en liberté de leur client. Le vieillard est malin et retors. Des témoins de « moralité », il en a à la pelle. Parmi les ex-Premiers ministres Messmer et Barre, des ministres, des anciens préfets et d'éminents résistants qui attestent de « l'humanisme » et du « sens du devoir » de Papon.

Il faudra encore 94 audiences, 6 354 documents examinés, un dossier en contenant 50 000, 95 témoins entendus et six mois de procès, « le plus long de notre histoire », précise Gandini, pour que la cour se retire pour délibérer. Elle condamnera Maurice Papon, pour « complicité de crimes contre l'humanité », à la peine de dix ans de réclusion criminelle et, pour la même durée, de suspension de ses droits civils, civiques et de famille. « L'accusé a à peine cillé à l'énoncé du verdict – note Gandini – et il a aussitôt signé un pouvoir à ses avocats pour qu'ils déposent le jour même un pourvoi en cassation qui, étant suspensif, le maintient en liberté. » Autrement dit, Papon est condamné, mais libre. « Étrange spectacle du seul condamné français pour crime contre l'humanité, mis en liberté au début des débats et retourné chez lui, tout aussi libre à leur issue, comme s'il n'avait fait qu'assister à un colloque un peu solennel, désagréable sans doute, mais entièrement consacré à sa personne », notera Nicolas Weill dans *Le Débat*⁵.

Le livre de Gandini – et c'est important de le noter – ne tient pas de la chronique de procès, qui est un genre en lui-même, mais de l'histoire. Il ne raconte pas, en témoin, les péripéties des audiences, mais situe les débats judiciaires et leurs enjeux dans un cadre plus large : « la complicité de crimes contre l'humanité », « le parcours de Papon comme figure emblématique de la continuité de l'État », « Vichy comme coauteur de l'exclusion et complice de l'extermination », « l'histoire des rafles et convois à destination d'Auschwitz *via* Drancy », « la solution finale », « Papon et sa résistance de la vingt-troisième heure », et enfin, comme corollaire logique de son infamie organisatrice : « le 17 octobre 1961 comme Nuit de cristal de la police parisienne ». Au bout du bout et pièce après pièce, l'auteur dresse un portrait fouillé, précis, contextualisé et accablant

⁵ « Penser le procès Papon », *Le Débat*, n° 103, 1999, pp. 100-111.

de cette basse époque de notre histoire dont la plus sombre page – nous laissait entendre jusqu’à il y a peu la voix sûre de la raison – était désormais tournée.



« Si, vingt-cinq ans après sa première publication, j’ai ressenti l’envie, pour ne pas dire la nécessité, écrit Gandini, d’en proposer une version actualisée, c’est “pour ne pas oublier” devant la montée en puissance et la banalisation des idées d’extrême droite qui n’ont de cesse de réécrire l’histoire. » C’est dans le même registre que se situe la postface de l’avocat Arié Alimi. « Jean-Jacques Gandini, y écrit-il, nous livre des clés de compréhension ô combien nécessaires pour engager [la] réflexion. Mais aurons-nous suffisamment de temps pour y répondre ? À l’heure où l’extrême droite reprend peu à peu la tête des plus grandes démocraties par le jeu même de l’élection, et à peine en place n’hésite pas à détruire peu à peu les structures de l’État de droit, comment nos contemporains pourront-ils réagir face à une Histoire qui semble bégayer ? Certains ont pu penser que la démocratie serait une fin de l’histoire, que la justice internationale nous protégerait durablement. Nous pensons que l’expérience de l’annihilation empêcherait l’individu et la société de replonger dans ses affres passées. Ni le droit ni l’Histoire ne semblent suffire à endiguer une propension qui fait désormais partie intégrante de la condition humaine et sociale. » Le propos est sans doute trop pessimiste pour laisser la moindre place à une alternative, mais il dit l’inquiétude d’un homme qui sait de quoi le post-fascisme est porteur en terme de destruction généralisée des droits et des cohésions humaines.

Comme le prouve cet ouvrage, de lecture indispensable, préface et postface comprises, l’histoire et sa connaissance sont nécessaires pour faire barrage au retour de l’ignoble. Mais la tâche exigera davantage : traquer et dénoncer le plus vivement possible tous les signes de fascisation des possédants-dominants ; ramener la question sociale au cœur de nos perspectives militantes en unifiant, autour d’elle, nos résistances ; les élargir au-delà de nos propres préférences, sensibilités ou adhésions politiques ou syndicales ; organiser dès maintenant des foyers de lutte unitaires contre le retour de l’ignoble et des cordons de solidarité active avec celles et ceux qui, dès aujourd’hui, sont le plus directement menacés par le post-fascisme.

Car les salauds ordinaires à la Papon sont toujours là !

Freddy GOMEZ

– À *contretemps* / Recensions et études critiques / juin 2025 –
[<http://acontretemps.org/spip.php?article1114>]

